



ASSEMBLEE GENERALE 2025

Question #5 : Architecture

Je vous remercie pour l'envoi de votre courriel. Et sans doute me suis-je mal fait comprendre.

Je ne vois plus, aujourd'hui, l'intérêt d'une rencontre entre la commission d'architecture, Mme et Mr XXXX, et les autres propriétaires de notre raquette car, d'une part nous voyons Mr XXXX quasiment chaque semaine sur le chantier, (et lui avons déjà fait part de notre ressenti sur les nuisances que nous subissons), d'autre part vous avez validé le projet et les travaux sont très avancés...

Nous avons convenu avec Mme et Mr XXXX qu'une fois les travaux terminés nous regarderions quel aménagement paysager adapter pour corriger la nuisance de vue. L'objet de ma question envoyée à Ahmed et Isabelle est le suivant :

C'est avant de valider le projet qu'il fallait que la commission rencontre les propriétaires de notre raquette, le présente et s'inquiète des nuisances pour le voisinage direct de ces grosses élévations. (1 fenêtre plonge dans notre salon, l'autre a vue dans notre salle de bain...merci). Je vous invite à venir constater si vous le souhaitez.

Ma demande concerne donc davantage votre étude pour validation des futurs projets ...car il appartient à la commission d'architecture de s'intéresser également à l'environnement proche et aux nuisances pour le voisinage.

Je reste à votre disposition.
Bien à vous